



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

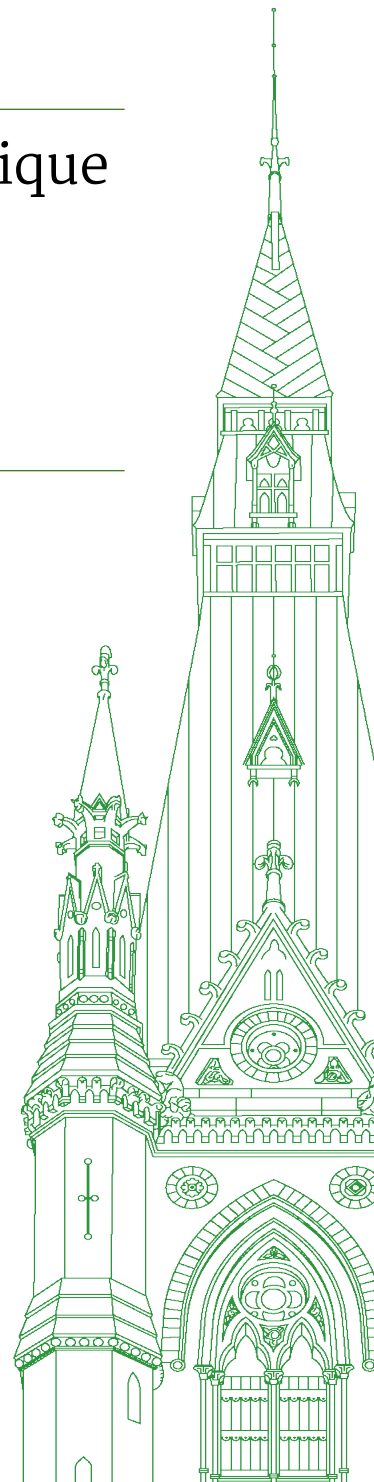
Comité permanent de la sécurité publique et nationale

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 006

Le jeudi 9 octobre 2025

Président : Jean-Yves Duclos



Comité permanent de la sécurité publique et nationale

Le jeudi 9 octobre 2025

• (1200)

[Français]

Le président (L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.)): Bonjour, tout le monde. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Je déclare la séance officiellement ouverte.

Bienvenue à la sixième réunion du Comité permanent de la sécurité publique et nationale de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le 25 septembre dernier, le Comité se réunit dans le cadre de son étude du mandat et des priorités du ministre de la Sécurité publique.

Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le ministre.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément au Règlement. Les députés avaient donc la possibilité d'y participer en personne ou au moyen de l'application Zoom.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos invités, qui sont à la fois nombreux et importants: l'honorable Gary Anandasangaree, ministre de la Sécurité publique; Mme Erin O'Gorman, présidente de l'Agence des services frontaliers du Canada; M. Daniel Rogers, directeur du Service canadien du renseignement de sécurité; Mme Anne Kelly, commissaire au Service correctionnel du Canada; Mme Tricia Geddes, sous-ministre au ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile; Mme Joanne Blanchard, présidente de la Commission des libérations conditionnelles du Canada; et M. Michael Duheme, commissaire à la Gendarmerie royale du Canada.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Nous allons commencer par vous, monsieur le ministre. Vous disposez de cinq minutes pour faire vos remarques préliminaires.

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique): Merci, monsieur le président.

Merci, chers collègues.

[Traduction]

Je tiens tout d'abord à souligner que nous sommes réunis sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe.

Monsieur le président, je tiens à remercier les fonctionnaires qui sont ici aujourd'hui et que vous venez de présenter. Je tiens en outre à remercier Talal Dakalbab, sous-ministre adjoint principal au ministère de la Sécurité publique. Enfin, je remercie tous les députés ici présents de m'avoir invité.

En tant que ministre de la Sécurité publique, je m'efforce d'assurer la sécurité de notre pays et de tous les Canadiens. J'ai clairement

indiqué que le renforcement de la sécurité à nos frontières et la lutte contre la criminalité transfrontalière figuraient parmi mes principales priorités. Hier, j'ai présenté un projet de loi important, le projet de loi C-12, pour nous aider à relever ces deux défis.

• (1205)

[Français]

Il s'agit de la plus récente mesure que nous avons prise pour renforcer et sécuriser notre frontière, tout en assurant la fluidité des déplacements légitimes et du commerce. Cette mesure est essentielle quant à notre économie.

[Traduction]

Soutenu par un investissement de 1,3 milliard de dollars, le Plan frontalier du Canada prévoit des mesures concrètes visant à renforcer davantage la sécurité aux frontières, à perturber le commerce illégal du fentanyl, à améliorer la coordination opérationnelle, à bonifier le partage de renseignements et à réduire au minimum les volumes inutiles aux frontières.

Nous avons renforcé la sécurité aux points d'entrée et entre ces derniers, et nous avons accru la surveillance au moyen de drones, de tours, d'hélicoptères et d'autres ressources. Nous avons fait cela afin d'assurer une surveillance de tous les instants. Grâce à notre Plan frontalier, les déplacements illégaux vers le sud — c'est-à-dire, du Canada vers les États-Unis — ont diminué de 99 % depuis juin 2024. Ce chiffre rend compte du succès bien concret des efforts que nous déployons pour dissuader les mouvements transfrontaliers illégaux. Par ailleurs, l'Agence des services frontaliers du Canada, ou ASFC, a augmenté le nombre de renvois de personnes interdites de territoire au Canada.

En 2024, l'ASFC a également intercepté 2 277 véhicules volés dans des gares de triage et des ports. Entre janvier et la fin mai de cette année, l'ASFC a intercepté 666 véhicules volés supplémentaires. Ce ne sont là que quelques-uns des résultats positifs de notre Plan d'action national pour lutter contre le vol de voitures. Qui plus est, le nombre de vols de voitures continue à diminuer à l'échelle nationale, avec une baisse de 19 % signalée au cours du premier semestre de cette année.

Ces progrès sont le fruit d'une collaboration avec nos partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, autochtones, policiers ainsi qu'avec les services de police compétents. Par exemple, la nomination d'un tsar du fentanyl et la création de la Cellule de coordination des opérations et de renseignement ont permis d'améliorer la coordination des efforts déployés pour lutter contre le commerce du fentanyl.

En septembre, j'ai rencontré mes homologues du groupe des cinq au Royaume-Uni pour discuter de questions urgentes liées à la sécurité aux frontières et à la sécurité nationale. Le mois prochain, à l'occasion d'une réunion des ministres de l'Intérieur, j'accueillerai nos partenaires du G7 à Ottawa afin de poursuivre la conversation sur ces importants enjeux. Compte tenu de la complexité croissante et du caractère transfrontalier du crime organisé transnational, de la cybercriminalité, du passage de clandestins et du trafic de drogues synthétiques illicites, cette réunion du G7 sera l'occasion pour le Canada de présenter ses efforts et de souligner l'importance d'une coopération multilatérale.

[Français]

Chaque personne, quelle que soit son identité, mérite de se sentir en sécurité au Canada. Cependant, nous avons tous constaté une montée préoccupante de la haine au pays.

[Traduction]

L'été dernier, en compagnie du sous-commissaire principal de la GRC, Bryan Larkin, j'ai rencontré des représentants de communautés de partout au Canada. Ces personnes m'ont dit qu'elles craignaient pour leur sécurité et qu'elles s'attendaient à ce que tous les ordres de gouvernement et les forces de l'ordre prennent des mesures concrètes. Je tiens à souligner une réussite: le Programme pour la sécurité communautaire du Canada. Depuis 2007, le gouvernement du Canada a investi plus de 40 millions de dollars dans plus de 950 projets afin d'aider les communautés menacées par des crimes motivés par la haine à renforcer la sécurité de leurs lieux de rassemblement, tels que les synagogues et les mosquées.

On ne peut pas lutter sérieusement contre la criminalité sans s'attaquer résolument au problème des armes à feu. Le Programme d'indemnisation pour les armes à feu de style arme d'assaut est un autre élément important de l'approche globale mise en œuvre par notre gouvernement pour lutter contre la violence liée aux armes à feu. Ce programme fonctionne. Jusqu'à présent, le volet entreprise du programme d'indemnisation a permis de retirer plus de 12 000 armes à feu de nos communautés, ce qui représente un total de 22 millions de dollars en indemnités. Nous procédons actuellement à la mise en œuvre du programme pour les particuliers avec un projet pilote au Cap-Breton qui, à terme, sera étendu à l'ensemble du pays. Cela nous aidera à retirer encore plus d'armes à feu de nos rues et à protéger davantage les Canadiens.

Le président: Monsieur le ministre, vous pouvez peut-être conclure.

L'hon. Gary Anandasangaree: J'y arrive.

Monsieur le président, je me réjouis de la conversation d'aujourd'hui et je tiens à vous remercier, vous et vos collègues, de cette invitation.

Le président: Merci d'avoir accepté l'invitation.

Nous allons maintenant passer aux questions et observations des députés, en commençant par le député Caputo.

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci d'être venu, monsieur le ministre, avec tous vos collègues.

Monsieur le ministre, 600 ressortissants étrangers devaient être expulsés, et 70 % d'entre eux avaient commis des crimes violents, y compris des agressions sexuelles. Où sont-ils?

L'hon. Gary Anandasangaree: Comme vous le savez, l'Agence des services frontaliers du Canada est chargée de renvoyer les personnes jugées interdites de territoire...

• (1210)

Frank Caputo: Monsieur le ministre, je suis désolé, mais nous n'avons pas besoin d'un préambule. Nous avons seulement besoin d'une réponse.

Où sont les 600 personnes qui devaient être expulsées?

Je vais peut-être reformuler ma question comme suit: savez-vous où ces personnes se trouvent, oui ou non?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur le président, permettez-moi de répondre à cette question dans son entièreté. Comme vous le savez, l'Agence des services frontaliers du Canada est chargée de renvoyer les personnes qui sont interdites de territoire au Canada. Dans ce cas particulier, nous avons veillé à ce que les renvois se déroulent à un rythme sans précédent...

Frank Caputo: J'ai posé une question au sujet des 600 personnes, monsieur le ministre. Je n'ai pas posé de question sur les renvois qui se déroulent à un rythme sans précédent.

Savez-vous où sont ces personnes, oui ou non?

L'hon. Gary Anandasangaree: Eh bien, il y a un ensemble de...

Frank Caputo: Je vais prendre cela pour un « non », monsieur le ministre. Passons à autre chose.

L'hon. Gary Anandasangaree: Soyons clairs, monsieur Caputo. Un certain nombre de personnes sont en cours de renvoi. Pour les 600 dont vous avez parlé, il y a une ventilation, et j'aimerais inviter Mme O'Gorman à répondre à cette question.

Frank Caputo: Vous êtes le ministre. Vous êtes l'expert. Le *Globe and Mail* a rapporté que 600 personnes sont portées disparues. Vous êtes le ministre. Vous êtes censé être au courant de cela. C'est vous qui êtes responsable. Nous avons six minutes. Vous ignorez où elles ont. Passons à autre chose.

Vous avez promis 1 000 nouveaux agents frontaliers pour l'ASFC. Combien ont été embauchés jusqu'ici?

L'hon. Gary Anandasangaree: Comme vous le savez, nous sommes actuellement en train de veiller à ce que les 1 000 nouveaux agents de l'ASFC reçoivent une formation appropriée...

Frank Caputo: Encore une fois, monsieur le ministre, vous répondez à des questions que je ne vous pose pas. Je vous ai demandé combien de nouveaux agents ont été embauchés. C'est un simple chiffre.

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Caputo, je ne suis pas ici pour vos vidéos TikTok. Je suis ici...

Frank Caputo: Et, monsieur le ministre, je suis ici...

L'hon. Gary Anandasangaree: ... pour répondre à des questions.

Le président: Monsieur le ministre, ces conversations sont importantes, mais elles doivent être compréhensibles, notamment en ce qui a trait à l'interprétation. Je fais preuve d'une certaine tolérance envers les interactions à deux sens, qui sont tout à fait acceptables. Dans certains cas, cela peut accélérer la conversation et améliorer son efficacité, mais si cela empêche les gens de comprendre le fil même de la conversation, je dois intervenir.

Frank Caputo: Je vais commencer.

Tout d'abord, TikTok est interdit au Canada. Deuxièmement, je n'ai pas de compte. Je suis ici pour les Canadiens. Je suis ici pour obtenir des réponses. Vous pouvez brouiller les pistes. Je vais continuer d'insister.

La GRC ne savait pas combien des 1 000 agents promis avaient été embauchés. Je veux juste un chiffre. Combien?

L'hon. Gary Anandasangaree: J'invite le commissaire de la GRC à répondre à cette question.

Frank Caputo: Non, je veux l'entendre de votre bouche, monsieur le ministre. Je veux l'entendre de votre bouche.

L'hon. Gary Anandasangaree: Je ne suis pas responsable de l'embauche des agents.

Frank Caputo: Je vous demande pardon? Vous êtes le ministre...

Le président: Je suis désolé. Cela n'est pas utile, car il est évidemment impossible pour quiconque écoute l'interprétation de comprendre le fil de la conversation. Encore une fois, nous voulons avoir une conversation rapide et riche en contenu, mais elle doit être intelligible. Veillons à ce que ce soit le cas.

Frank Caputo: Monsieur le président, je vais être très clair. Je pose ces questions au ministre. C'est lui qui est le responsable. Je ne lui demande pas de s'en remettre à quelqu'un d'autre. S'il ne connaît pas la réponse, il n'a qu'à le dire. L'autre jour, dans l'enregistrement, il a dit: « Ne me demandez pas de vous expliquer la logique derrière tout ça. » Il était parfaitement capable de le dire à ce moment-là. Il est capable de le dire maintenant.

Monsieur le ministre, savez-vous combien des 1 000 agents de la GRC promis ont été embauchés, oui ou non?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur le président, la GRC se prépare à embaucher 1 000 agents. Pour cela, ils doivent notamment veiller à ce que les installations de formation au Dépôt soient équipées en conséquence, car cela concernera uniquement les services de police fédéraux. Le travail visant à faire en sorte que le Dépôt soit doté des modules de formation appropriés et adéquats est en cours de préparation. Dès que la GRC sera prête à recruter, ces personnes seront embauchées et en mesure de patrouiller nos rues.

Frank Caputo: Comme vous ne nous donnez pas de chiffre, je présume que la réponse est zéro.

Monsieur le ministre, dans un enregistrement audio qui a été rendu public, vous avez affirmé que le rachat des armes à feu n'allait pas fonctionner. Maintenez-vous cette affirmation?

L'hon. Gary Anandasangaree: Ce n'est pas ce que j'ai dit, monsieur Caputo.

Frank Caputo: Vous auriez pu vous jouer de moi, monsieur le ministre. En fait, vous avez dit: « Ne me demandez pas de vous expliquer la logique derrière tout ça. » Vous avez dit que vous n'étiez en poste que depuis « trois semaines » et que vous n'étiez pas « un expert en la matière ». Le ton de vos propos laissait entendre que cela ne fonctionnerait pas et que cette mesure était motivée par des considérations politiques.

Maintenez-vous cette affirmation, oui ou non?

L'hon. Gary Anandasangaree: Ce que vous dites n'est pas exact.

Frank Caputo: Croyez-vous que le rachat fonctionnera?

L'hon. Gary Anandasangaree: Le rachat est en cours de mise en œuvre. Un projet pilote est en cours au Cap-Breton.

Frank Caputo: Ce n'est pas ce que j'ai demandé.

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur le président, je pense que la manière équitable de procéder est de me laisser suffisamment de temps pour répondre aux questions qui me sont posées.

Si vous me le permettez, le programme de rachat est en cours de mise en œuvre. Un projet pilote est en cours au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. De l'avis général, l'enregistrement semble bien se dérouler. Nous sommes en train de régler les problèmes logistiques qui peuvent se présenter. Le programme sera étendu à l'ensemble du Canada.

• (1215)

Frank Caputo: Parlons de ce programme d'enregistrement...

Sima Acan (Oakville-Ouest, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Je suis désolée d'interrompre la conversation, mais je tiens vraiment à entendre la réponse. Que la réponse vous plaise ou non, je veux l'entendre. J'ai le même droit que tous les autres députés ici présents et que les personnes qui nous regardent. Je vous saurais gré de laisser suffisamment de temps au ministre pour qu'il réponde.

De plus, je tiens à ajouter, monsieur le président, que TikTok n'est pas interdit au Canada. Il est offert sur l'App Store.

Je vous remercie.

Le président: Merci.

C'est...

Frank Caputo: Monsieur le président, je pose des questions ici. C'est mon temps de parole. C'est le temps de parole des Canadiens.

Le président: Votre temps de parole...

Frank Caputo: Monsieur le président, je ne me laisserai pas interrompre.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Caputo, donc ce que je vais dire ne réduira pas le temps dont vous disposez.

Je crois que l'objectif est de faire en sorte que les conversations soient, encore une fois, une danse, qu'elles soient aussi ouvertes et utiles que possible, mais que les répliques ne devraient pas se chevaucher. Lorsque deux personnes parlent en même temps, je présume qu'il est impossible pour les interprètes de faire leur travail.

Frank Caputo: Monsieur le président, je vais demander que mon temps me soit redonné — le temps des Canadiens —, puisque le ministre parle sans fin. Je comprends que les libéraux veulent protéger leur ministre. Je ne suis pas ici pour cela. Je suis ici pour obtenir des réponses. Continuons.

Vous avez parlé de l'île du Cap-Breton. Il y a un chef qui est le beau-frère d'un député libéral de l'île du Cap-Breton. Avez-vous parlé à ce chef au sujet de ce rachat? Répondez simplement par oui ou par non, s'il vous plaît.

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur le président, comme vous le savez, le rapport de la Commission sur les pertes massives d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse...

Frank Caputo: Ce n'est pas ce que j'ai demandé, monsieur le ministre.

J'ai demandé si vous aviez parlé au chef.

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur le président, j'aimerais avoir la chance de répondre.

Le rapport de la Commission des pertes massives indique que les gouvernements doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'assurer que les armes de style arme d'assaut...

Frank Caputo: Je vous ai demandé si vous aviez parlé...

Le président: Monsieur Caputo, je suis désolé...

Frank Caputo: Monsieur le président, il ne peut pas parler pendant tout le temps qui m'est imparti. Il doit répondre.

Le président: Je suis désolé...

Frank Caputo: J'ai demandé s'il avait parlé au chef, monsieur le président. C'est tout. Il ne peut pas parler de poires à jus ou de tout autre sujet dont nous allons discuter ici. Il doit répondre aux questions qui lui sont posées, et je ne tolérerai pas, en tant que représentant des Canadiens, qu'il parle sans arrêt.

Je suis désolé, monsieur le président...

L'hon. Ali Ehsassi (Willowdale, Lib.): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le président: Monsieur Ehsassi, nous vous écoutons.

L'hon. Ali Ehsassi: Je voudrais rappeler à M. Caputo que tous les gens autour de cette table représentent les Canadiens et qu'il est important pour nous d'avoir la chance d'entendre ce que le ministre a à dire. La présente réunion n'est pas qu'une simple tribune pour se faire valoir. Nous voulons tous entendre ce que le ministre a à dire afin de mieux comprendre ce qu'il se fait.

J'aimerais que M. Caputo accorde au ministre le temps qu'il lui faut pour fournir des réponses complètes.

Merci.

Le président: Merci.

Monsieur Caputo, il vous reste 10 secondes.

Frank Caputo: Avez-vous parlé à ce chef, oui ou non?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur le président, le rapport de la Commission sur les pertes massives d'avril 2020 en Nouvelle-Écosse indique que les gouvernements doivent faire tout en leur pouvoir pour retirer les armes à feu de style arme d'assaut de la circulation...

Frank Caputo: Vous avez parlé à un initié libéral et vous ne nous l'avez pas dit.

Le président: C'est tout. Merci beaucoup. Il y aura d'autres tours.

Je donne maintenant la parole au député Ehsassi pour six minutes.

L'hon. Ali Ehsassi: Merci beaucoup, monsieur le président.

Tout d'abord, étant donné que vous avez été interrompu à plusieurs reprises, monsieur le ministre, y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter à ce que vous avez dit?

L'hon. Gary Anandasangaree: Bien sûr. Merci, monsieur Ehsassi, de cette question.

Permettez-moi de commencer par parler des 600 personnes visées par les renvois. En gros, l'Agence des services frontaliers du Canada a renvoyé plus de personnes l'année dernière qu'il y a plusieurs années. Plus de 20 000 personnes sont inscrites sur la liste

des personnes à renvoyer cette année. Plus de 18 000 ont été renvoyées l'année dernière. Pour la présente année, nous avons renvoyé à ce jour plus de 500 personnes pour des motifs graves d'interdiction de territoire ou de criminalité. L'ASFC donne la priorité à ceux qui ont purgé des peines pour les infractions les plus violentes. Des 600 personnes dont il est question, l'ASFC a entretemps clos 41 de ces mandats particuliers.

En outre, 61 de ces 600 personnes continuent de purger des peines pour les condamnations motivant leur expulsion. Parmi ces 600 personnes, 48 % ont été accusées d'infractions mineures et non violentes. Cela représente 48 % des 600 personnes dont il est question, soit environ la moitié d'entre elles. Il s'agit notamment de méfaits et de non-respect des conditions. Ces personnes ne représentent pas un danger pour les Canadiens.

Pour être clair, l'ASFC les recherche. L'Agence dispose de mandats d'arrêt à leur encontre, et nous allons continuer d'exécuter ces mandats.

L'hon. Ali Ehsassi: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

À en juger par le projet de loi qui sera présenté à la Chambre, vous vous gardez certainement très occupé. Je vous en remercie, et je remercie vos fonctionnaires.

Vous avez souligné dans votre déclaration préliminaire que nous avons constaté une réduction de 99 % des produits — et je crois qu'il était question du fentanyl — qui passent nos frontières à destination des États-Unis. C'est une quantité très considérable. Je n'avais jamais entendu ce chiffre auparavant.

Je me demandais si vous pouviez nous en dire plus à ce sujet.

● (1220)

L'hon. Gary Anandasangaree: Je crois que je parlais en fait des déplacements illégaux de personnes vers le sud de la frontière.

Permettez-moi toutefois de profiter de l'occasion pour parler du fentanyl. Comme vous le savez, les affirmations du président des États-Unis à ce sujet ne correspondent pas à ce que nous avons été à même d'observer.

D'abord et avant tout, nous savons que le fentanyl touche tous les Canadiens. Toutes les collectivités du Canada sont affectées. J'en ai personnellement subi les conséquences alors que quelqu'un que je connaissais depuis de nombreuses années en est décédé. Le fléau du fentanyl a des répercussions dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Les affirmations du président américain au sujet du fentanyl qui entre aux États-Unis en passant par le Canada sont donc absolument erronées. Malgré cela, nous avons fait des investissements incroyables que je qualifierais de sans précédent dans la sécurité frontalière, y compris un montant de 1,3 milliard de dollars pour des hélicoptères Black Hawk, des drones et des tours qui nous permettront d'endiguer la circulation du fentanyl dans un sens comme dans l'autre.

Le projet de loi C-12, que nous avons déposé hier, fournira des outils supplémentaires aux forces de l'ordre pour s'attaquer au fentanyl de toute provenance, y compris celui nous arrivant de l'étranger, ainsi qu'aux précurseurs servant à sa production. De plus, les 1 000 nouveaux agents de la GRC et de l'ASFC renforceront encore davantage notre effectif comptant actuellement plus de 10 000 agents à la frontière.

Je tiens à souligner que le président américain a déclaré ce qui suit il y a quelques jours au sujet de la lutte contre le fentanyl: « Non, ce n'est pas terminé et, en toute franchise, je pense que ce ne le sera jamais, mais le Canada a mis les bouchées doubles et fait un bien meilleur travail que par le passé. » Voilà qui nous donne une idée de la manière dont la situation est perçue. Ce n'est pas nécessairement fidèle à la réalité, parce que nous ne croyons pas que le fentanyl arrive aux États-Unis à partir du Canada.

L'hon. Ali Ehsassi: C'est un grand progrès.

Si vous me le permettez, je vais aussi vous poser une question sur les vols de voitures. Je crois comprendre que les chiffres ont diminué d'environ 30 % au cours de la dernière année. Je viens d'une circonscription où ce problème a pris énormément d'ampleur. Des experts m'ont indiqué que ces chiffres s'amélioreront encore, à la faveur d'une collaboration de plus en plus soutenue entre les diverses administrations provinciales et le gouvernement fédéral.

Pourriez-vous nous dire ce qu'il en est exactement afin d'assurer aux habitants de villes comme Toronto qu'ils peuvent espérer une diminution marquée des vols de voitures?

L'hon. Gary Anandasangaree: Comme vous vous en souviendrez, nous avons tenu un sommet l'an dernier sur la lutte contre les vols de voitures. J'ai donné un certain nombre d'exemples où l'ASFC a intercepté des biens quittant le Canada, y compris des véhicules — quelque 2 000 véhicules l'an dernier et plus de 600 au cours du premier trimestre de cette année. Voilà qui témoigne d'une tendance à la baisse. La réduction des vols de voitures est d'environ 19 % pour le Canada dans son ensemble. Dans certaines régions, dont Toronto, la chute est beaucoup plus prononcée encore.

Nous constatons que la coopération que nous avons avec les services de police locaux — y compris avec le chef Demkiw, qui est notre chef à tous les deux pour la Ville de Toronto — et leurs dirigeants produit de bons résultats, et nous continuerons à en faire toujours plus. Le projet de loi C-12 est un autre exemple d'une mesure très utile en ce sens.

Le président: Je suis désolé, mais c'est tout le temps que nous avons pour cette série de questions.

Je vais maintenant donner la parole à Mme DeBellefeuille.

[Français]

Madame DeBellefeuille, vous avez la parole pour six minutes.

Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry—Soulanges—Huntingdon, BQ): Monsieur le ministre, j'ai la réputation d'être assez sympathique, mais je suis aussi impatiente. Je vais vous poser quelques questions, et j'aimerais vraiment avoir des réponses concises, si vous pouvez m'en donner. Je vais parler lentement pour faciliter le travail de l'interprète.

Vous savez que notre frontière est quand même assez poreuse. Nous manquons d'agents à la GRC. Selon plusieurs témoignages, nous manquons aussi d'agents à l'ASFC, directement à la frontière. Nous cherchons donc des solutions. Vous avez dit qu'il y aurait des embauches. Toutefois, tout le monde sait qu'un processus de recrutement, c'est long, et qu'il faudra attendre longtemps avant que de nouveaux agents arrivent en poste.

Je me demande pourquoi vous êtes réticent à l'idée que les agents de l'ASFC puissent patrouiller entre les postes frontaliers. C'est facile pour vous, vous avez juste à changer un règlement. Cette semaine, lors de son témoignage, le président national du Syndicat

des douanes et de l'immigration a dit que les agents ne peuvent pas intervenir, s'ils voient un migrant passer. Ils doivent appeler la GRC. Cependant, ça peut prendre parfois de quatre à six heures avant que la GRC intervienne dans les régions rurales. Nous savons bien que les clandestins ne traversent pas la frontière à Toronto. Ils la traversent dans les régions rurales, sous le couvert de forêts.

Pourquoi êtes-vous réticent à l'idée de mandater les agents de l'ASFC pour qu'ils patrouillent aux frontières et interceptent les migrants en attendant que la GRC arrive?

• (1225)

L'hon. Gary Anandasangaree: Je vous remercie de la question, madame DeBellefeuille.

C'est une question importante.

[Traduction]

Permettez-moi de rappeler d'emblée que les fonctions de la GRC et de l'ASFC sont distinctes. Ils ont différents ensembles de responsabilités...

[Français]

Claude DeBellefeuille: Monsieur le ministre, je vais vous interrompre pour vous permettre de nuancer votre réponse.

Nous savons que la GRC a un mandat et que l'ASFC en a un autre. Nous savons que les deux groupes collaborent. Cependant, par règlement, vous avez la possibilité d'autoriser les agents de l'ASFC à patrouiller aux frontières afin de mieux collaborer avec la GRC. Vous avez le pouvoir de changer ça.

Pourquoi êtes-vous réticent à l'idée de le faire?

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree: Permettez-moi simplement de dire que les fonctions des deux institutions sont très différentes. La GRC a un mandat très particulier pour ce qui est des services de police fédéraux. L'ASFC est présente à la frontière...

[Français]

Claude DeBellefeuille: Excusez-moi, mais je sais déjà ce que vous essayez de m'expliquer. Si l'on veut améliorer et optimiser des procédures, il faut changer des choses, et je vous dis que c'est possible. Si les agents de l'ASFC avaient le pouvoir d'intercepter des gens en attendant l'arrivée de la GRC, la collaboration serait meilleure. Dans un contexte de manque de ressources humaines, il faut optimiser les procédures. Vous avez le pouvoir de le faire par règlement. C'est facile.

Ce que je comprends, c'est que vous restez fermé à l'idée d'accorder de nouveaux pouvoirs aux agents de l'ASFC.

Vous avez dit que l'ASFC allait embaucher 1 000 agents de plus sur trois ans. Cela représente à peu près 330 agents de plus par rapport au nombre d'agents que vous êtes en train de former.

Je vais vous poser une question très simple.

Les 1 000 agents que l'ASFC va embaucher vont-ils suivre une formation de 18 semaines comparable à celle offerte à Rigaud? Cela inclut le maniement d'armes pour que les agents puissent intervenir directement aux frontières.

Pouvez-vous me dire aujourd'hui que, d'ici trois ans, les 1 000 agents auront reçu cette formation?

Je vous demanderais de me répondre honnêtement et sincèrement.

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree: La réponse simple est oui, mais je vais demander à Mme O'Gorman de vous en dire plus long.

[Français]

Claude DeBellefeuille: Excusez-moi, madame O'Gorman, mais nous aurons l'occasion de jaser lors d'une autre séance.

Monsieur le ministre, je veux juste vous dire qu'il est mathématiquement impossible que vous puissiez engager 330 agents de plus par année, en plus des 572 agents que vous formez à Rigaud, parce qu'il vous manque des infrastructures et des instructeurs.

Je vais vous dire ce que je pense, monsieur le ministre. L'Agence va vous donner vos agents, mais ils n'auront pas la formation voulue de 18 semaines. Ils ne pourront pas agir directement aux frontières. C'est impossible. À moins que vous me disiez aujourd'hui qu'à Chilliwack, vous allez ouvrir un autre centre de formation vous permettant de donner une formation complète de 18 semaines.

Est-ce que je comprends bien, monsieur le ministre?

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree: Je peux vous assurer que lorsque nous embaucherons les 1 000 nouveaux agents de l'ASFC, ils suivront la formation exigée pendant les 18 semaines prévues, voire davantage. Ils seront tout à fait prêts à faire le travail dès leur entrée en fonction.

En ce qui concerne...

• (1230)

[Français]

Claude DeBellefeuille: C'est bien. Vous avez répondu à ma question.

Le président: Madame DeBellefeuille, si nous parlons en même temps que le ministre, c'est sûr qu'il est impossible pour les interprètes de faire leur travail, tant quand ils travaillent du français à l'anglais que de l'anglais au français.

Claude DeBellefeuille: Vous avez raison, monsieur le président.

Le président: J'encouragerais tout le monde à s'assurer que nous nous comprenions non seulement dans une langue, mais aussi dans l'autre.

Il vous reste 40 secondes, madame DeBellefeuille.

Claude DeBellefeuille: Monsieur le ministre, je suis heureuse que vous me confirmiez que tous les agents embauchés recevront la formation de 18 semaines, qui inclut le maniement d'armes, et qu'ils pourront intervenir directement aux frontières.

Cela dit, pouvez-vous m'expliquer comment vous allez les former, puisque les infrastructures n'existent pas?

Le projet de Chilliwack sera-t-il maintenu?

Avez-vous obtenu les 20 millions de dollars demandés pour vous permettre d'ouvrir un autre centre de formation?

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree: Je dirais que ni vous ni moi ne sommes des experts en matière de formation. C'est la raison pour

laquelle la présidente est ici. J'aimerais l'inviter à nous en dire plus long sur son plan, y compris sur les installations à utiliser.

Je pense que si vous voulez entendre une réponse plus complète...

[Français]

Le président: Vous allez devoir attendre au prochain tour de questions pour compléter votre réponse, parce qu'il faut maintenant céder la parole au député Lloyd.

Monsieur Lloyd, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Dane Lloyd (Parkland, PCC): Merci.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'avoir parlé de la montée de la haine au Canada et des rencontres que vous avez eues avec des responsables de synagogues et de mosquées.

Savez-vous que 123 églises ont été incendiées, vandalisées ou profanées au cours des quatre dernières années au Canada?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Lloyd, oui, je sais qu'un certain nombre de lieux de culte, y compris des églises, ont été vandalisés.

Dane Lloyd: Avez-vous rencontré l'une ou l'autre des congrégations touchées, monsieur le ministre?

L'hon. Gary Anandasangaree: Je n'ai pas rencontré les représentants des congrégations en question, mais j'ai rencontré de nombreux membres de différentes églises et de différents groupes confessionnels.

Dane Lloyd: Vous n'avez rencontré aucun des membres des congrégations dont les églises ont été victimes de crimes haineux au cours des quatre dernières années au pays.

L'hon. Gary Anandasangaree: Non.

Dane Lloyd: Est-ce parce que les crimes haineux contre les chrétiens ne sont pas une priorité pour votre gouvernement, monsieur le ministre?

L'hon. Gary Anandasangaree: C'est tout à fait faux.

Dane Lloyd: Vous avez dit que vous avez rencontré des responsables de synagogues et de mosquées, et je m'en réjouis, car ces communautés ont besoin de votre soutien, mais les communautés chrétiennes en ont également besoin.

Pourquoi n'avez-vous rencontré aucun membre de ces communautés, monsieur le ministre?

L'hon. Gary Anandasangaree: Je peux vous dire que je rencontre des chefs religieux. Je rencontre régulièrement des dirigeants chrétiens partout au Canada. J'ai rencontré...

Dane Lloyd: Merci. Je vais passer à ma question suivante.

Il y a eu des allégations selon lesquelles un membre du mouvement antifa aurait lancé des bombes fumigènes lors d'un service religieux à Montréal l'été dernier. Selon ces allégations, il s'agirait d'un employé du gouvernement qui travaille sur une base militaire à l'extérieur de Montréal.

Êtes-vous au courant de ces allégations et font-elles l'objet d'une enquête?

L'hon. Gary Anandasangaree: Les allégations de ce genre font l'objet d'une enquête par le service de police compétent. Dans ce cas-ci, ce serait la police de la Ville de Montréal.

Dane Lloyd: Étant donné qu'il s'agit d'un cas potentiel de terrorisme, cela ne vous inquiète-t-il pas? Êtes-vous le moins préoccupé par le fait qu'un employé du gouvernement puisse être membre d'une organisation comme le mouvement antifa et commettre un crime comme celui de lancer des bombes fumigènes lors d'une cérémonie religieuse?

L'hon. Gary Anandasangaree: Je suis préoccupé par toutes les manifestations de haine, où qu'elles se produisent, y compris dans les églises. Il est certain que si l'allégation vise un employé du gouvernement, cela me préoccupe davantage.

Dane Lloyd: Merci.

Monsieur le ministre, d'éminents membres de votre caucus ont demandé l'interdiction des SKS, des carabines de chasse utilisées par les Autochtones et par bien d'autres Canadiens.

Pouvez-vous confirmer au Comité — par un oui ou par un non — si votre gouvernement prévoit interdire la carabine SKS?

L'hon. Gary Anandasangaree: Non. Ce que je peux dire, c'est qu'un groupe d'experts est chargé de formuler des recommandations...

Dane Lloyd: À titre de précision, dites-vous « Non, nous ne pouvons pas le confirmer » ou « Non, nous n'interdirons pas la SKS »?

L'hon. Gary Anandasangaree: Non, nous n'allons pas l'interdire.

Dane Lloyd: D'accord.

Monsieur le ministre, seulement le tiers du total de 750 millions de dollars que vous prévoyez dépenser pour la confiscation des armes à feu va servir à indemniser les propriétaires d'armes. On estime que ce montant est bien en deçà de ce qui sera nécessaire. Si vous poursuivez dans la même veine en continuant à indemniser tous ces propriétaires d'armes à feu, on dépassera nettement le milliard de dollars. Comment pouvez-vous justifier cette dépense alors même que le Syndicat des douanes et de l'immigration nous indique qu'il n'y a que 300 agents de l'ASFC à la frontière pour renvoyer du Canada les criminels potentiellement violents? Comment pouvez-vous justifier cette dépense?

L'hon. Gary Anandasangaree: Je pense que les chiffres que vous citez en ce qui concerne l'ASFC ne sont pas exacts. Si vous le voulez bien, je peux demander à Mme O'Gorman de clarifier le tout.

Dane Lloyd: Je vais passer à ma question suivante. Merci, monsieur le ministre.

Madame O'Gorman, si vous pouviez fournir cette information par écrit au Comité à une date ultérieure, je vous en serais très reconnaissant. Merci.

Les trappeurs, les forestiers, les biologistes et les autres travailleurs en milieu sauvage doivent se protéger contre les animaux dangereux, comme les couguars et les ours. Monsieur le ministre, croyez-vous que ces personnes devraient pouvoir porter des armes de poing pour leur protection personnelle?

L'hon. Gary Anandasangaree: Ils devraient être en mesure d'avoir avec eux l'équipement adéquat pour accomplir leur travail conformément aux lois canadiennes.

Dane Lloyd: Ces professionnels ne peuvent pas simplement porter un fusil, car cela peut être très lourd, compte tenu de tout l'équipement qu'ils doivent transporter dans la nature. Il leur faut une

arme de poing pour assurer leur sécurité. Estimez-vous qu'ils ont effectivement le droit de porter une telle arme?

L'hon. Gary Anandasangaree: J'estime qu'ils ont le droit d'être équipés de tous les outils dont ils ont besoin pour accomplir leur travail efficacement et en toute sécurité, conformément au droit canadien.

• (1235)

Dane Lloyd: Cela inclut-il une arme de poing lorsque c'est nécessaire?

L'hon. Gary Anandasangaree: Je peux seulement répéter ce que je viens de vous dire, monsieur Lloyd.

Dane Lloyd: Savez-vous ce qu'est une autorisation de port d'armes, monsieur le ministre?

L'hon. Gary Anandasangaree: Oui.

Dane Lloyd: Savez-vous ce qu'il faut pour obtenir une telle autorisation au Canada?

L'hon. Gary Anandasangaree: Oui.

Dane Lloyd: Que faut-il pour obtenir une autorisation de port d'armes?

L'hon. Gary Anandasangaree: Il faut suivre un cours de manière à être adéquatement formé pour utiliser le type d'arme à feu en question...

Dane Lloyd: Oui, il faut fournir une preuve de compétence. Je suis content que vous compreniez cela, monsieur le ministre.

Monsieur le ministre, depuis que votre gouvernement a instauré le gel applicable aux armes de poing, il est devenu impossible pour quiconque de céder ou d'acheter une arme de poing. Comment voulez-vous que les gens réussissent un test de compétence s'ils ne peuvent jamais avoir accès à une arme de poing?

L'hon. Gary Anandasangaree: Eh bien, comme vous le savez, ces dispositions ont été mises en œuvre dans le cadre du projet de loi C-21 et, auparavant, par l'entremise d'un certain nombre de décrets. Jusqu'à maintenant, nous estimons que le programme fonctionne bien, mais il y a...

Dane Lloyd: Certains ne peuvent pas passer leur test de compétence à cause du projet de loi C-21. Vous demandez à ces gens de se rendre sur leurs territoires de piégeage, d'aller travailler en forêt sans l'équipement approprié dont ils ont besoin. Vous engagez-vous à régler ce problème, monsieur le ministre? Vous mettez la vie de ces travailleurs en péril. Ils ne peuvent pas avoir accès à des armes de poing parce que votre gouvernement, en prenant une décision idéologique irresponsable, a complètement interdit la cession d'armes de poing de telle sorte que les gens ne peuvent plus réussir leur test de compétence et obtenir leur autorisation de port d'armes. Qu'allez-vous faire pour régler ce problème, monsieur le ministre?

Le président: Malheureusement, le temps est écoulé. Il y aura peut-être une autre occasion de discuter davantage du sujet avec le ministre.

Je donne maintenant la parole à Mme Acan, qui dispose de cinq minutes.

Sima Acan: Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur le ministre. Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Au cours de l'été, j'ai eu de nombreuses occasions de consulter les membres des forces de l'ordre locales, et notamment nos héros du service de police régional de Halton. Soit dit en passant, ils espèrent bien pouvoir bientôt vous accueillir dans ma circonscription d'Oakville-Ouest. Je les ai consultés au sujet des projets de loi déposés par notre gouvernement, et en particulier du projet de loi C-2.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous en dire plus long sur le soutien que ce projet de loi a reçu des organismes chargés de l'application de la loi dans les différentes régions du Canada et sur la façon dont il les rend mieux aptes à lutter contre le crime organisé et à sécuriser nos frontières?

L'hon. Gary Anandasangaree: Merci, madame Acan, pour cette question très importante.

Permettez-moi de souligner que je crois que des membres du service de police régional de Halton sont ici aujourd'hui. J'ai eu l'occasion de rencontrer certains d'entre eux il y a quelques semaines lors du service commémoratif national des policiers à Ottawa, et je me réjouis à la perspective de les revoir très bientôt. Le service de police régional de Halton joue un rôle très important pour assurer la sécurité des Canadiens.

J'ai entendu des chefs de police, ainsi que des associations représentant des syndicats de policiers et des chefs de police, y compris l'Association canadienne des chefs de police, parler de la nécessité d'avoir de meilleurs outils pour lutter contre la criminalité. À ce titre, le principal outil dont ils souhaitent disposer est ce qu'on appelle l'accès légal, un régime qui permet aux forces de l'ordre d'accéder pour des motifs valables à certains types précis de renseignements, le tout étant assujéti à différents niveaux de contrôle judiciaire, pour pouvoir lutter contre la criminalité. Cela touche en particulier l'utilisation d'Internet, de téléphones cellulaires et d'autres appareils électroniques. Le Canada est le seul pays du Groupe des cinq à ne pas avoir de régime d'accès légal, et le projet de loi C-2 tente de corriger cette lacune — sans que ce soit nécessairement parfait, je dois l'admettre.

Depuis que le projet de loi C-12 a été déposé hier, j'ai eu des conversations avec un certain nombre de chefs de police, ainsi qu'avec des dirigeants syndicaux, qui sont profondément déçus de ne pas y retrouver des mesures en ce sens. Comme je l'ai dit hier à la conférence de presse, je m'engage à travailler avec les forces de l'ordre et avec tous les partis pour veiller à ce que la Chambre adopte un régime d'accès légal conforme aux principes de la Charte. C'est un engagement que je réitère aujourd'hui.

Sima Acan: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Vous avez plus ou moins répondu à ma prochaine question, mais je vais vous demander un peu plus de détails. Les agents de première ligne sont souvent les premiers à intervenir lorsque des crimes sont commis ou que la sécurité communautaire est compromise. Pourriez-vous nous parler de la façon dont les idées et les expériences vécues qui nous ont été communiquées dans le cadre des consultations, y compris celles pour lesquelles nos bureaux respectifs ont collaboré, sont prises en compte dans les processus décisionnels, en particulier pour l'élaboration de mesures législatives — le projet de loi C-2 et, comme vous venez de le mentionner, le projet de loi C-12 — s'inscrivant dans des stratégies plus vastes en matière de sécurité publique? De plus, pouvez-vous faire le point avec nous sur la situation actuelle en ce qui concerne les projets de loi C-2 et C-12?

• (1245)

L'hon. Gary Anandasangaree: Le projet de loi C-12 a été déposé. Il contient tous les éléments qui se trouvent dans le projet de loi C-2, à l'exception de l'accès légal, des questions relatives à la transmission postale et aux fouilles, et du blanchiment d'argent au montant de 10 000 \$ ou plus. Mis à part ces trois éléments, les projets de loi C-2 et C-12 sont très semblables et comportent plusieurs dispositions identiques.

Nous avons consulté de nombreux intervenants, y compris des organismes d'application de la loi, lors de l'élaboration du projet de loi C-2 et, par la suite, du projet de loi C-12. Nous avons également parlé à un certain nombre de groupes de défense des libertés civiles, à des universitaires, à des experts de différents domaines et à des juristes, et nous estimons que le projet de loi C-12 offre en ce moment de meilleures chances de dégager un consensus au sein du Parlement, en espérant que nous pourrions ainsi faire avancer les choses plus rapidement qu'avec le projet de loi C-2.

Cela dit, les trois éléments qui ne sont pas inclus dans le projet de loi C-12 continueront de l'être dans le projet de loi C-2. Nous espérons être en mesure de faire progresser ce dossier à la faveur des amendements et des propositions qui nous permettront d'aller de l'avant.

Sima Acan: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Dans ma collectivité d'Oakville-Ouest...

Le président: Madame Acan, je suis désolé, mais je dois vous interrompre une nouvelle fois.

[Français]

Madame DeBellefeuille, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Claude DeBellefeuille: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, allez-vous interdire l'achat et la vente de carabines semi-automatiques SKS?

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree: La décision concernant la carabine SKS est prise par un comité d'experts sur les armes à feu qui comprend des représentants d'organismes chargés de l'application de la loi. Il leur incombe de formuler leurs recommandations à ce sujet, mais il n'y en a pas eu jusqu'à maintenant.

[Français]

Claude DeBellefeuille: Excusez-moi, monsieur le ministre, mais ma question était assez simple.

Allez-vous interdire l'achat et la vente de carabines semi-automatiques SKS? Des gens le demandent, y compris une députée de votre parti, qui est aussi secrétaire d'État.

Je veux juste avoir une réponse à cette question, et je pense que c'est vous que cela concerne, et non le commissaire de la GRC.

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree: On s'appuiera sur les recommandations du groupe d'experts.

[Français]

Claude DeBellefeuille: Merci beaucoup.

J'aimerais maintenant parler de la lutte contre l'ingérence étrangère.

Le projet de loi C-70 a été adopté il y a un an. Cependant, le bureau du coordonnateur national de la lutte contre l'ingérence étrangère n'a toujours pas été mis en place. On n'a toujours pas nommé de commissaire et il n'y a toujours pas de registre des agents étrangers.

Comment pouvez-vous expliquer cette lenteur bureaucratique ou administrative?

Comme vous le savez, ce n'est pas parce qu'une loi a été votée que l'ingérence étrangère s'est arrêtée. Quand nommera-t-on un commissaire, quand le bureau sera-t-il mis sur pied et quand y aura-t-il un registre?

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree: Je vous remercie de ces trois questions qui sont très importantes et auxquelles je vais répondre par l'affirmative. Oui, il y aura un commissaire. Oui, il y aura des ressources. Le bureau sera opérationnel...

[Français]

Claude DeBellefeuille: Monsieur le ministre, la loi vous y oblige. Je vous demande quand ce sera fait.

[Traduction]

Mais quand?

L'hon. Gary Anandasangaree: Eh bien, vous vouliez d'abord savoir si cela se ferait, mais je peux aussi vous dire quand le tout va se concrétiser.

En ce qui concerne le commissaire, je m'attendais à ce que les noms soient soumis aux partis reconnus...

Le président: Malheureusement, je vais devoir mettre fin à cet échange et donner la parole à M. Kirkland pour une période de cinq minutes.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vais me montrer respectueuse, mais je vous demanderai, monsieur le ministre, de bien vouloir être aussi concis que possible, car j'ai beaucoup de questions à poser et je souhaite que les Canadiens entendent ce que vous avez à dire.

Je voudrais juste revenir sur la dernière question, car il semble y avoir une certaine contradiction. Vous avez dit à mon collègue que vous n'interdiriez pas la SKS. Cependant, la question de l'interdiction de l'achat et de la vente de la SKS est toujours à l'étude. Pouvez-vous clarifier les choses?

L'hon. Gary Anandasangaree: Oui, bien sûr. À l'heure actuelle, il n'est pas prévu d'interdire la SKS. Cependant, comme vous le savez, il y a un groupe d'experts, comme le prévoit le projet de loi C-21. S'il recommande de prendre des mesures à cet égard, alors nous...

Rhonda Kirkland: Ce n'est donc pas une promesse permanente. Il s'agit simplement de promettre « pour l'instant » que nous n'interdirons pas la SKS pour le moment.

L'hon. Gary Anandasangaree: Je me suis engagé à ce que... Il y a 2 500 armes à feu prohibées, dans le cadre des trois séries de décrets, qui font l'objet du programme de rachat. Ce programme continuera d'être mis en œuvre...

Rhonda Kirkland: D'accord. Je vais passer à un autre sujet. Je voulais seulement clarifier ce point et je vais maintenant passer à

une autre question, car je souhaite revenir sur des choses qui ont déjà été dites.

Six cents ressortissants étrangers ont commis des crimes violents au Canada et ils manquent à l'appel. Vous ne pouvez pas dire où ils se trouvent. Savez-vous où se trouve l'un d'entre eux?

L'hon. Gary Anandasangaree: Oui. Je peux vous dire que 61 d'entre eux purgent actuellement une peine.

Rhonda Kirkland: Je parle des 600 personnes. Nous ne savons pas où elles se trouvent. Elles ont disparu. Concernant les 600 personnes disparues — nous ne savons pas où elles sont —, avons-nous une idée de l'endroit où se trouvent une, deux, trois ou dix d'entre elles? Quel est le nombre, sur ces 600 personnes? Savons-nous où elles sont actuellement?

L'hon. Gary Anandasangaree: Madame Kirkland, 61 d'entre elles sont en détention et purgent actuellement leur peine; 41 ont vu leur mandat clos; 48 % des 600 personnes n'ont pas commis d'infraction avec violence et ont donc commis des méfaits, ont manqué à une obligation, etc.

Rhonda Kirkland: Nous sommes toujours à leur recherche. D'accord.

L'hon. Gary Anandasangaree: Nous essayons toujours de les localiser, oui.

Rhonda Kirkland: La sécurité est primordiale. Vous êtes le ministre de la Sécurité publique. Votre travail consiste à assurer la sécurité du public. Est-ce exact?

L'hon. Gary Anandasangaree: J'ai indiqué dès le début que c'était ma responsabilité, oui.

Rhonda Kirkland: Oui, c'est exact. Parfait.

Vous avez mentionné à plusieurs reprises que les Canadiens sont nombreux à vouloir revendre leurs armes au gouvernement dans le cadre du plan de confiscation des armes à feu. Des associations policières et des spécialistes ont admis que le programme ne fonctionnerait pas, et vous-même l'avez admis.

Dans votre témoignage, vous avez dit que 12 000 armes à feu ont été retirées de la circulation, et nous parlons ici d'armes qui tuent des gens. Concernant ces 12 000 armes — vous avez dit que leurs propriétaires sont des citoyens respectueux de la loi puisqu'ils les ont rendues —, combien de criminels se sont manifestés pour revendre leurs armes? Donnez-nous simplement le nombre.

L'hon. Gary Anandasangaree: Permettez-moi de clarifier les choses. Les 12 000 armes à feu qui ont été retournées l'ont été dans le cadre du programme de rachat pour les entreprises. Il s'agit donc ici de propriétaires d'entreprises, ce qui fait partie de la première phase du programme.

Rhonda Kirkland: D'accord, merci. Cela répond à ma question.

Est-ce que des criminels ont fait la file pour vous rendre leurs armes?

L'hon. Gary Anandasangaree: Nous ne vérifions généralement pas les antécédents criminels des personnes qui retournent leurs armes.

Rhonda Kirkland: Je vois. Croyez-vous vraiment qu'un criminel remettra une arme qu'il a obtenue illégalement, une arme qui a été utilisée pour commettre un crime ou qui est destinée à être utilisée pour blesser des personnes?

L'hon. Gary Anandasangaree: Le programme d'indemnisation...

Rhonda Kirkland: Le croyez-vous? Il suffit de répondre par oui ou par non.

L'hon. Gary Anandasangaree: ... vise à garantir que plus de 180 000 armes à feu prohibées, dont les AR-15, soient retirées de nos rues...

Rhonda Kirkland: Je suis désolée, mais je dois vous interrompre, monsieur.

Monsieur, vous ne répondez pas à la question.

Le président: Madame Kirkland, je dois aussi vous interrompre.

Jusqu'à présent, tout se passait plutôt bien. L'interprétation était possible, mais je constate que nous arrivons à un point où il pourrait devenir impossible pour certains de comprendre le fil de la conversation. Je vous prie donc de revenir à des échanges calmes, raisonnables et utiles.

J'ai arrêté le chronomètre et il vous reste une minute.

Rhonda Kirkland: Pour ma dernière minute et 11 secondes, j'aimerais passer à la question de la sécurité publique.

À l'heure actuelle, les gens ne se sentent pas en sécurité. Selon un article du *National Post*, plus de 51 % des Canadiens ne se sentent plus en sécurité dans leur collectivité. Les services de police régionaux de Durham et de Niagara nous demandent maintenant d'adopter une routine à 21 heures, de mettre nos vies sur pause et de verrouiller nos portes.

Est-ce vraiment le Canada que vous aviez imaginé lorsque vous êtes devenu ministre de la Sécurité publique?

L'hon. Gary Anandasangaree: Les questions de la sécurité publique sont d'une importance cruciale pour les Canadiens. Elles touchent toutes nos familles...

Rhonda Kirkland: Sont-elles importantes pour vous?

L'hon. Gary Anandasangaree: Si vous le permettez, madame Kirkland, laissez-moi répondre à la question. Vous avez posé une question, alors ayez l'amabilité de me laisser y répondre correctement.

Les questions de sécurité publique sont d'une importance cruciale. Chacun d'entre nous dans cette salle, qui s'est présenté aux élections et a été élu, a la responsabilité d'assurer la sécurité de tous les Canadiens. C'est ce que nous faisons ici. Nous avons peut-être des points de vue différents sur la façon de procéder, mais je peux vous assurer qu'en tant que ministre, depuis le premier jour, je m'efforce d'assurer la sécurité des Canadiens, que ce soit à la frontière ou en veillant à ce que...

• (1250)

Le président: Je suis désolé, monsieur le ministre, mais nous devons nous arrêter là.

[Français]

Madame Dandurand, vous avez la parole.

Marianne Dandurand (Compton—Stanstead, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur le ministre, d'être parmi nous.

[Traduction]

Je trouve vraiment regrettable que certains députés conservateurs préfèrent filmer du contenu pour les médias sociaux plutôt que d'écouter les réponses très complètes que vous donnez, notamment

au sujet de ces 600 personnes. Merci pour votre réponse très exhaustive.

Je vais vous donner une autre chance, à vous, monsieur le ministre — ainsi qu'à Mme O'Gorman — de parler de l'élargissement des pouvoirs de l'ASFC par rapport à la formation. Je suis curieuse de connaître la réponse à ce sujet.

L'hon. Gary Anandasangaree: Merci

J'inviterais peut-être Mme O'Gorman à prendre la parole, puis je poursuivrai.

Erin O'Gorman (présidente, Agence des services frontaliers du Canada): Merci.

L'ASFC s'acquittera de tout mandat qui lui sera confié.

En ce qui concerne l'idée selon laquelle des agents de l'ASFC voient des personnes se faufiler dans le pays sans pouvoir les appréhender, je ne suis pas convaincue que c'est une situation qui se produit régulièrement. On a mentionné ici qu'elle se produisait dans les régions rurales. Or, ce n'est pas nécessairement près des points d'entrée. Il est certain que les contraintes liées à l'appréhension d'une personne qui se trouve à proximité ne sont peut-être pas aussi rigides qu'on le dit.

Nos agents frontaliers qui travaillent aux points d'entrée sont très occupés. Si le mandat devait être élargi, il faudrait qu'ils continuent à s'acquitter de leurs tâches. Il nous faudrait alors régler la question des ressources et de la formation. Nos agents sont extrêmement bien formés. Ils sont armés. Ils connaissent la loi. Cependant, pour qu'ils puissent patrouiller entre les points d'entrée et appliquer différentes lois, il faudrait qu'ils reçoivent une formation supplémentaire.

Pour conclure, je dirai simplement que la capacité d'intervention de la GRC — en particulier le service de police compétent, et plus précisément la GRC — est extrêmement élevée. On a mentionné qu'il fallait des heures pour intervenir lorsqu'une personne était aperçue en train de traverser entre deux points d'entrée. Cela ne correspond pas à mon expérience. Ce n'est pas ce que l'on nous dit, à mon collègue et à moi, dans le cadre des discussions que nous avons régulièrement au sujet des personnes qui se déplacent vers le nord et vers le sud, de façon régulière ou irrégulière. Tous les jours c'est de moins en moins le cas, mais ces dernières années, des agents de la GRC et d'autres services de police compétents ont amené les personnes qu'ils avaient appréhendées aux points d'entrée de l'ASFC, et nous nous en occupons à partir de là. Dans la mesure où cela se produit régulièrement, je dirais que le système fonctionne.

Marianne Dandurand: Je vous remercie beaucoup. C'est tout à fait clair.

Vous parlez des régions rurales. J'habite dans une région rurale. J'habite également près de la frontière, puisque Stanstead se trouve dans ma circonscription. J'aimerais en savoir un peu plus sur la façon dont nous pouvons aider en matière d'immigration.

Vous avez parlé des forêts. Quelles mesures avons-nous mises en place pour empêcher les immigrants illégaux de passer par les forêts et d'autres endroits semblables? Que faisons-nous à cet égard?

L'hon. Gary Anandasangaree: J'aimerais demander au commissaire de la GRC de formuler quelques commentaires à ce sujet.

Michael Duheme (commissaire, Gendarmerie royale du Canada): Je vous remercie, monsieur le ministre.

Comme il a été mentionné dans ma déclaration préliminaire, 1,3 milliard de dollars ont été affectés à la surveillance des frontières, et 666 millions de dollars de ce montant ont été versés à la GRC, afin d'investir massivement dans la surveillance aérienne et d'autres technologies que nous pouvons déployer à la frontière. Nous voulons fonder notre approche sur la technologie et disposer d'équipes d'intervention rapide qui sont en mesure de réagir.

Pour répondre à votre question, lorsqu'il s'agit de la sécurité publique, il faut adopter une approche qui fait intervenir toute la collectivité. Ainsi, si les membres de la collectivité voient quelque chose, ils doivent le signaler au service de police compétent, afin qu'il puisse intervenir. Je pense qu'il est irréaliste de croire qu'il est possible de placer un agent à tous les cent pieds le long de la frontière pour tout intercepter, et c'est la raison pour laquelle nous comptons grandement sur la technologie. Nous encourageons donc les gens à signaler tout ce qu'ils voient au service de police local.

L'hon. Gary Anandasangaree: Dans le cadre du plan de gestion de la frontière, j'ai eu l'occasion d'accompagner le commissaire jusqu'à la frontière à bord d'un hélicoptère Black Hawk. Mme O'Gorman, le commissaire et moi-même nous sommes rendus à plusieurs postes frontaliers en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec. Je peux vous assurer que les mesures d'application de la loi sont très strictes aux postes frontaliers eux-mêmes, mais aussi à l'extérieur de ces postes. Elles sont intégrées et mises en œuvre en collaboration étroite avec la patrouille frontalière des États-Unis et ses agences. Je suis très impressionné et je suis reconnaissant envers les femmes et les hommes qui travaillent aux premières lignes pour assurer la sécurité du Canada.

• (1255)

[Français]

Marianne Dandurand: Merci beaucoup.

J'aimerais revenir à la question des armes à feu.

Assurément, réduire la violence liée aux armes à feu est primordial. Beaucoup de mesures sont d'ailleurs prises en ce sens.

Dans ma région, beaucoup de chasseurs sont inquiets. Ils ont peur de perdre l'accès à leur arme pour pratiquer la chasse.

Pouvez-vous nous dire combien il reste d'armes de chasse et dans quelle mesure les chasseurs continuent d'avoir accès à des armes pour chasser?

Le président: C'est une très bonne question.

Malheureusement, nous ne pourrions pas entendre la réponse. Peut-être pourra-t-on nous fournir la réponse par écrit plus tard.

Je suis désolé, madame la députée.

Je passe maintenant la parole à M. Caputo pour cinq minutes.

[Traduction]

Frank Caputo: Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais poser quelques brèves questions au ministre. Elles ne nécessitent pas de réponses détaillées. Si vous ne connaissez pas la réponse, dites-le simplement. Ne renvoyez pas la question à vos fonctionnaires.

Depuis que le gouvernement libéral est au pouvoir, dans quelle proportion les crimes violents ont-ils augmenté, monsieur?

L'hon. Gary Anandasangaree: Je peux assurer au député que, dans l'ensemble, la criminalité est en baisse partout au Canada.

Frank Caputo: Je vais vous aider. Ces crimes ont augmenté de 55 %.

Encore une fois, veuillez simplement fournir un chiffre. Dans quelle proportion les homicides ont-ils augmenté depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral?

L'hon. Gary Anandasangaree: Dans la ville de Toronto, ils ont diminué de 51 % par rapport à la même période l'année dernière.

Frank Caputo: Ce n'est pas ce que j'ai demandé, monsieur. J'ai demandé dans quelle proportion les homicides ont augmenté. Ils ont augmenté de 29 % depuis que votre gouvernement est au pouvoir.

Qu'en est-il des agressions sexuelles? Dans quelle proportion ont-elles augmenté depuis que votre gouvernement est au pouvoir? Veuillez simplement fournir un chiffre, s'il vous plaît.

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Caputo, ce n'est pas un test. Je me contenterai de dire que, dans l'ensemble, la tendance générale de la criminalité est à la baisse. Cela dit, je pense qu'il nous reste beaucoup de travail à faire dans ce domaine. Il y a certainement des préoccupations à cet égard. Notre gouvernement présente des mesures législatives qui visent à renforcer...

Frank Caputo: Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le ministre, je vous ai demandé de fournir des chiffres. Vous êtes le ministre. Avec tout le respect que je vous dois, nous pouvons poser ces questions au nom des Canadiens, et ce, en toute bonne foi.

Dans quelle proportion les cas d'extorsion ont-ils augmenté depuis que votre gouvernement est au pouvoir? Veuillez simplement fournir un chiffre, s'il vous plaît.

L'hon. Gary Anandasangaree: Encore une fois, permettez-moi de dire que, dans l'ensemble, certains types de crimes sont en hausse...

Frank Caputo: Ils ont augmenté de 330 %, monsieur le ministre.

Dans quelle proportion les vols de voitures ont-ils augmenté depuis que votre gouvernement est au pouvoir? Veuillez simplement fournir un chiffre, s'il vous plaît.

L'hon. Gary Anandasangaree: Ils ont diminué de 19 % à l'échelle nationale. Ils ont diminué de 25 % en Ontario et de 22 % au Québec.

Frank Caputo: Ils ont augmenté de 25,33 % depuis que votre gouvernement est au pouvoir.

Qu'en est-il des crimes haineux? M. Lloyd a abordé la question avec vous. Dans quelle proportion ont-ils augmenté depuis que votre gouvernement est au pouvoir? Veuillez simplement fournir un chiffre, s'il vous plaît.

L'hon. Gary Anandasangaree: Les crimes haineux, en particulier depuis le 7 octobre 2023, ont considérablement augmenté. Ils ont...

Frank Caputo: Ils ont augmenté de 258 % au cours des 10 dernières années et vous n'avez toujours pas rencontré certains groupes.

Qu'en est-il des crimes commis avec une arme à feu, non pas au cours de la dernière année, mais au cours des 10 dernières années? Dans quelle proportion ont-ils augmenté, monsieur le ministre? Veuillez simplement fournir un chiffre, s'il vous plaît.

L'hon. Gary Anandasangaree: Eh bien, permettez-moi de suggérer, monsieur Caputo, que si vous souhaitez sérieusement assurer la sécurité des Canadiens et lutter contre les crimes commis à l'aide d'armes à feu...

Frank Caputo: Ce n'est pas ce que j'ai demandé, monsieur.

L'hon. Gary Anandasangaree: ... nous devons adopter une approche holistique.

Frank Caputo: Monsieur le ministre...

[Français]

Le président: Un instant, monsieur Caputo.

Je vais le dire en français cette fois-ci. Il y a encore un peu de dérapage. Il faut éviter le chevauchement des conversations. Sinon, il est impossible pour les interprètes de faire leur travail.

[Traduction]

Frank Caputo: Avec tout le respect que je vous dois, monsieur le ministre, j'ai poursuivi en justice des auteurs de crimes commis avec une arme à feu à plusieurs reprises. Je vous assure que je comprends très bien les répercussions de ces crimes. J'ai regardé des victimes dans les yeux, et je pense que ces victimes voudront savoir que le ministre est conscient que les crimes commis avec une arme à feu ont augmenté de 130 % depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux.

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Caputo, si je...

Frank Caputo: Non, c'est moi qui pose les questions ici, monsieur le ministre. C'est le temps qui m'est imparti pour poser des questions au nom des Canadiens, monsieur.

Qu'en est-il de la situation à Toronto? Dans quelle proportion le nombre total de crimes violents a-t-il augmenté depuis 2015?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Caputo, dans le cadre de mes fonctions précédentes, j'ai malheureusement dû enterrer un certain nombre de jeunes qui ont perdu la vie à cause de la violence armée. Personne dans cette salle ne dira que la violence armée, sous quelque forme que ce soit, est acceptable. Ce que nous devons faire ici, au cours de la présente législature, au sein du Comité et au-delà des clivages politiques, c'est mener une conversation mature sur les conséquences des armes à feu...

• (1300)

Frank Caputo: Je suis heureux de faire cela, monsieur le ministre.

L'hon. Gary Anandasangaree: ... sans faire de politisation et sans...

Frank Caputo: Monsieur le ministre, nous avons très peu de temps.

J'ai une autre question à vous poser. Toronto est-elle une ville sûre?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Caputo, je représente la circonscription de Scarborough—Guildwood—Rouge Park, et c'est une collectivité très sûre. Les environs de la ville de Toronto sont sûrs. Les incidents qui se sont produits peuvent donner l'impression qu'il s'agit d'une région dangereuse, mais je peux vous dire que, selon les données du Service de police de Toronto, les homicides ont diminué de 51 % par rapport à l'année dernière. Les fusillades et les tirs d'armes à feu ont diminué de 40 % par rapport à la même période l'année dernière. Les vols de voitures ont diminué d'environ 22 %.

Frank Caputo: Je suis désolé, mais M. Au a besoin d'un peu de temps.

Je vous remercie.

Le président: Vous avez 30 secondes, monsieur Au.

Chak Au (Richmond-Centre—Marpole, PCC): Monsieur le ministre, à titre de ministre de la Sécurité publique, êtes-vous au courant du détournement de l'approvisionnement dit « sécuritaire » de médicaments vers le marché noir en Colombie-Britannique?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Au, il y a des problèmes en Colombie-Britannique, et la plupart d'entre eux relèvent de la compétence de la province.

Chak Au: Connaissez-vous l'ampleur du problème? Savez-vous combien d'argent finit entre les mains des criminels?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Au, les problèmes liés aux drogues illégales et au fentanyl...

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, mais le temps imparti est écoulé.

La parole est maintenant à M. Ehsassi.

L'hon. Ali Ehsassi: Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur le ministre, j'aimerais revenir sur la question que je vous ai posée plus tôt.

Je sais que les vols de voitures ont diminué de 19 %, mais j'espère que ces chiffres s'amélioreront. Je dis cela à titre de représentant d'une circonscription où ce phénomène est très répandu. Je parle bien sûr des vols de voitures.

Au fil du temps, pensez-vous que ces chiffres s'amélioreront, comme nous l'espérons? J'aimerais communiquer de bonnes nouvelles à mes électeurs. Je vous serais reconnaissant de tout ce que vous pourriez nous dire à ce sujet.

L'hon. Gary Anandasangaree: Je vous remercie de votre question, monsieur Ehsassi.

Permettez-moi de souligner deux ou trois choses.

En ce qui concerne la ville de Toronto et bon nombre des municipalités de la région du Grand Toronto — j'ai eu l'occasion de travailler avec plusieurs d'entre elles —, les services de police compétents font un travail remarquable pour régler bon nombre des problèmes locaux, y compris le vol de voitures.

Au fil des ans, le financement des services de police n'a pas suivi le rythme des exigences à satisfaire en matière de services de police et de l'évolution des tâches qui leur incombent aujourd'hui, notamment la gestion des problèmes liés à la santé mentale, à la toxicomanie et à la dépendance. Franchement, depuis une vingtaine d'années, nous n'avons pas investi dans les services de police. Par exemple, à mesure que la Ville de Toronto accroît ses investissements dans ces services, nous remarquons que des résultats sont obtenus.

Il existe par exemple une stratégie nationale de lutte contre le vol de voitures, et nous savons que le travail que nous accomplissons à la frontière est utile. Le projet de loi C-12 nous aidera à accroître les inspections des véhicules qui pourraient sortir du pays. Nous avons investi 1,3 milliard de dollars à la frontière, et le projet de loi du ministre Fraser portera sur la réforme du système de mise en liberté sous caution, qui s'attaquera au problème des récidivistes violents. Ce n'est pas seulement l'une de ces mesures qui aura un effet bénéfique. C'est l'ensemble de ces mesures qui empêchera sérieusement ceux qui tirent profit de ce type de crimes d'être tentés de les commettre.

L'hon. Ali Ehsassi: Je vous remercie de vos réponses.

Vous dites que nous avons constaté un sous-investissement au cours des 20 dernières années. Ce sous-investissement est-il le fait des municipalités ou des provinces?

L'hon. Gary Anandasangaree: Le problème est surtout au niveau local. Certes, je crois que le commissaire dirait que nous aurions dû investir davantage, même au niveau fédéral. Cependant, nous nous sommes engagés à ajouter 1 000 nouveaux agents de la GRC pour assurer les services de police fédéraux, ainsi que 1 000 nouveaux agents de l'ASFC pour s'occuper des services frontaliers.

Je pense que l'on prend de plus en plus conscience, en particulier au sein des municipalités, du fait qu'il faut investir pour garantir la sécurité des citoyens. La ville de Toronto en est un parfait exemple. J'ai lu que plus de 500 nouveaux agents de police avaient été recrutés. Je crois que cela est de bon augure pour l'apaisement des préoccupations de nombreux citoyens en matière de sécurité.

L'hon. Ali Ehsassi: Je vous remercie de vos réponses.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à la députée Acan.

Sima Acan: Merci, monsieur Ehsassi.

Monsieur le ministre, dans ma collectivité d'Oakville-Ouest, le crime organisé, dont les vols de voitures et les cambriolages, préoccupe de nombreux électeurs. J'ai eu de nombreuses conversations à ce sujet lorsque je frappais aux portes. Même si les chiffres sont en baisse, je répète toujours que la criminalité n'est pas une question partisane et que même un seul crime reste un crime.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous parler du succès que la Stratégie nationale pour la prévention du crime a eu en ce qui concerne la lutte contre ce type de crimes organisés et violents?

• (1305)

L'hon. Gary Anandasangaree: Dans l'ensemble, et je l'ai dit dès le début, le taux général de criminalité est à la baisse partout au Canada. Certains types de crimes continuent cependant d'augmenter. Ce qui importe, c'est que non seulement les gens soient en sécurité, mais aussi qu'ils se sentent en sécurité. La responsabilité du gouvernement, y compris la mienne, est de veiller à ce que ce sentiment de sécurité soit présent, ce qui signifie que nous devons mettre en œuvre des mesures qui renforcent cette confiance.

Cela commence, en partie, par les investissements dont j'ai parlé, c'est-à-dire le fait de veiller à ce que l'ASFC et la GRC disposent de ressources supplémentaires et que les forces de l'ordre de l'ensemble du Canada aient accès à des outils supplémentaires. Seul le gouvernement fédéral est responsable de modifier le Code criminel, et le ministre Fraser présentera ces modifications. Il a déjà présenté le projet de loi C-9 pour s'attaquer aux problèmes liés à la haine, et

il présentera également un projet de loi sur la réforme de la mise en liberté sous caution, entre autres choses.

Pour tirer parti de ces mesures, je pense que nous devons nous assurer que les provinces font leur part. C'est le cas de nombreuses provinces, mais certaines d'entre elles ne sont pas encore à la hauteur de la tâche. Nous devons veiller à ce que les juges de paix et les juges disposent des ressources judiciaires et de la formation qui conviennent pour les aider à interpréter le Code criminel. Nous devons nous assurer qu'il existe des centres de détention provisoire à l'échelle locale afin qu'ils puissent placer des personnes en détention provisoire, ce qui nécessite une intervention de la part des provinces.

En ce qui concerne les hommes et les femmes en uniforme, il s'agit davantage d'une intervention provinciale et municipale, donc...

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, monsieur le ministre.

[Français]

Je vais maintenant céder la parole à Mme DeBellefeuille pour deux minutes et demie.

Claude DeBellefeuille: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je suis la députée d'une circonscription située dans le sud du Québec, où se trouvent notamment la réserve d'Akwesasne et la municipalité de canton de Dundee. En tant que députée, j'ai aussi représenté dans un passé récent les municipalités d'Havelock et de Hemmingford, soit le secteur névralgique où des passeurs criminels exploitent des migrants et leur font traverser la frontière.

Nous avons vécu et nous vivons encore des situations très difficiles. L'ASFC a décidé de réduire les heures d'ouverture pendant la nuit de deux postes frontaliers de ma circonscription, soit ceux de Trout River et d'Athelstan.

Je vous ai écrit à vous, monsieur le ministre, et au ministre de l'époque à ce sujet. La raison que l'ASFC m'a donnée, c'est que l'achalandage n'était pas au rendez-vous. Aucun paramètre de sécurité n'a été analysé.

Monsieur le ministre, vous êtes donc d'accord pour qu'on laisse deux postes frontaliers situés dans une région rurale éloignée, dans un secteur prisé par le crime organisé, sans que des agents frontaliers assurent la surveillance de ce secteur pendant la nuit.

Êtes-vous vraiment d'accord sur cette décision de l'ASFC?

[Traduction]

L'hon. Gary Anandasangaree: En ce qui concerne la décision de l'Agence, je précise que les agences sont indépendantes du gouvernement, comme vous le savez. Elles sont autonomes et prennent leurs propres décisions. Dans ce cas particulier, je crois comprendre que la réduction des heures correspond à celle qui est en vigueur aux États-Unis. Il y a toujours une collaboration avec le poste frontalier de l'autre côté...

[Français]

Claude DeBellefeuille: Monsieur le président, je dois interrompre le ministre, car je ne dispose que de deux minutes et demie de temps de parole.

Tout ce que vous venez de me dire, monsieur le ministre, je le sais. Cette décision a été prise par deux agences. Personnellement, j'ai beaucoup de difficulté à accepter que vous me disiez ne pas pouvoir faire quoi que ce soit puisque l'ASFC est un organisme indépendant. C'est pour cette raison que, nous, du Bloc québécois, nous demandons qu'il y ait un ministre des frontières, c'est parce que vos responsabilités sont assumées par une agence et que vous ne vous sentez pas responsable de ses décisions.

Je trouve ça grave. Il y a deux postes frontaliers qui restent fermés la nuit, sans surveillance. Les maires d'Elgin, de Dundee et d'Hinchinbrooke ne comprennent pas cette décision. Je vais vous dire sincèrement que les élus américains que j'ai consultés, dans l'État de New York, ne la comprennent pas non plus. Arrêter la surveillance pendant la nuit, ce n'est pas ça, sécuriser les frontières.

N'êtes-vous pas d'accord là-dessus, monsieur le ministre?

Le président: Madame DeBellefeuille, je suis désolé de vous interrompre, mais votre temps de parole est écoulé.

Je vais maintenant céder la parole à M. Au.

[Traduction]

Chak Au: Monsieur le ministre, je tiens à continuer de poser ma question.

Connaissez-vous l'ampleur du problème que représente la vente des drogues provenant de l'approvisionnement sécuritaire à des criminels?

• (1310)

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Au, je reconnais les grave répercussions que les drogues, à savoir les drogues illégales, y compris celles que vous mentionnez, c'est-à-dire celles provenant de la vente d'un approvisionnement sûr, ont sur les collectivités. Elles sont odieuses. J'ai eu l'occasion de rencontrer de nombreux agents des forces de l'ordre, notamment en Colombie-Britannique...

Chak Au: Monsieur le ministre, excusez-moi de vous interrompre, mais connaissez-vous l'ampleur du problème? Combien de pilules tombent entre les mains de criminels? Combien d'argent finit entre les mains de criminels? Le savez-vous?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Au, je ne connais pas ces faits, en ce qui concerne la Colombie-Britannique.

Chak Au: D'accord.

Je le répète, savez-vous que le chef de police de London, M. Thai Truong, a déclaré que les programmes d'approvisionnement sécuritaire « alimentent le commerce [illégal] de la drogue »? En êtes-vous conscient?

L'hon. Gary Anandasangaree: J'ai eu l'occasion de rencontrer les services de police de London. Lors de ma visite, le chef de police n'était pas à London, alors je n'ai pas été en mesure de le rencontrer, mais j'ai rencontré ses adjoints, ainsi que plusieurs de ses surintendants. Nous avons discuté de certains des défis auxquels ils sont confrontés près du centre-ville, notamment en matière de programmes d'approvisionnement sécuritaire.

Chak Au: Monsieur le ministre, je dois vous interrompre, compte tenu du temps dont je dispose.

Il est clair que vous ne disposez pas de ces informations. N'avez-vous pas le devoir d'être informé?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Au, je suis bien conscient des défis auxquels sont confrontées les rues principales

de bon nombre de nos municipalités. Je travaille avec le responsable canadien de la lutte contre le fentanyl. Hier, j'ai rencontré ce responsable ainsi que plusieurs organisations liées à la santé mentale.

J'ai visité plusieurs centres-villes qui ont connu les incidents dont vous parlez, et je comprends parfaitement les défis auxquels nous sommes confrontés. Il s'agit de l'aboutissement de problèmes qui se sont accumulés...

Chak Au: Je m'excuse encore une fois de cette interruption, mais un article publié dans la revue médicale *JAMA* a rapporté que le programme d'approvisionnement sécuritaire était « associé à une augmentation des hospitalisations pour surdose d'opioïdes », à une augmentation de l'offre illégale et à une augmentation de la demande de drogues illicites.

Connaissez-vous l'existence de ce rapport?

L'hon. Gary Anandasangaree: Non, je n'ai pas lu ce rapport.

Chak Au: Vous n'êtes pas au courant du problème, alors comment pourriez-vous...

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Au, vous me montrez un bout de papier. Vous ne dites pas de quel article il s'agit, qui en est l'auteur ou quelle est l'institution ou qui est le chercheur auquel il est rattaché, et vous me demandez de formuler des observations à son sujet. Je vous dis que je ne l'ai pas lu...

Chak Au: Ce travail ne vous incombe-t-il pas?

Le président: Je suis désolé, député Au, votre intervention devient difficile à comprendre et à suivre.

Il vous reste encore deux minutes et demie.

Chak Au: N'avez-vous pas l'obligation et la responsabilité de vous tenir au courant des enjeux afin que les Canadiens ne souffrent pas de l'approvisionnement illégal en drogues dans les rues?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Au, je vous invite à passer en revue mon itinéraire des quatre derniers mois et demi. Dans chaque grande ville et chaque municipalité de taille moyenne que j'ai visitées, je me suis rendu dans les centres-villes et dans de nombreux quartiers où il existe des problèmes, dont la consommation de drogues, de fentanyl et de méthamphétamine. Je comprends parfaitement ces problèmes.

Ne remettons pas en question chacune de nos...

Chak Au: Là encore, nous parlons d'un problème beaucoup plus sérieux.

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Au, je vais...

Le président: Je suis désolé de vous interrompre. Monsieur le ministre, député Au, vous parlez en même temps. Je comprends que nous souhaitons que la discussion se déroule de façon fluide, mais elle devient impossible à comprendre et à interpréter. Je vous demanderais à tous les deux de veiller à ce que nous puissions comprendre ce que vous dites.

Chak Au: Je parle plus particulièrement du programme d'approvisionnement sécuritaire. En raison des exemptions accordées par votre gouvernement, ces drogues tombent entre les mains de criminels. De plus en plus de gens meurent d'une surdose, de plus en plus de jeunes se droguent, et l'argent qui va dans les poches des criminels aggrave encore plus le problème. Les Canadiens ne se sentent pas en sécurité dans leur collectivité.

Comment pouvez-vous ne pas assumer vos responsabilités?

L'hon. Gary Anandasangaree: Monsieur Au, vous parlez d'un programme géré par les provinces. Le programme d'approvisionnement sécuritaire n'est ni géré ni autorisé par le gouvernement fédéral. C'est à la demande des provinces que ces programmes sont mis en œuvre. Je suis prêt à assumer la responsabilité de beaucoup de choses, monsieur Au, mais je ne vais pas assumer la responsabilité de quelque chose qui relève de la compétence des provinces.

Ce dont je souhaite parler, si vous me le permettez...

Chak Au: Je suis désolé de vous interrompre.

Je vais céder le reste de mon temps de parole à mon collègue, M. Gill.

Le président: Député Gill, il ne vous reste malheureusement que 10 secondes. Par conséquent, je doute que vous obteniez une réponse.

Sukhman Gill (Abbotsford—Langley-Sud, PCC): Je vais poser une question très directe. Connaissez-vous la principale cause de mortalité infantile en Colombie-Britannique?

L'hon. Gary Anandasangaree: Il se passe beaucoup de choses, mais je sais que le fentanyl est l'une des principales...

• (1315)

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, mais c'est tout le temps dont nous disposons pour cette avant-dernière intervention.

Cela m'amène à inviter le député Ramsay à conclure notre rencontre avec nos témoins.

[Français]

Jacques Ramsay (La Prairie—Atateken, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je pense qu'on n'a pas permis au ministre de répondre tout à l'heure à la question sur la formation des 1 000 agents supplémentaires, autant du côté de l'ASFC que du côté de la GRC. J'aimerais donner l'occasion au ministre, à Mme O'Gorman ou au commissaire de la GRC de répondre à la question.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur la façon dont on va procéder à l'embauche de ces 1 000 agents supplémentaires de part et d'autre?

L'hon. Gary Anandasangaree: Merci, monsieur Ramsay.

[Traduction]

Commissaire, pourriez-vous répondre à cette question?

[Français]

Michael Duheme: Je vous remercie de la question.

Dans un premier temps, je vous dirai qu'un officier supérieur a été nommé responsable de la formation de ces 1 000 agents. À titre informatif, il s'agit de 750 policiers et policières et de 250 employés de la fonction publique qui ont une spécialité.

La formation doit rester la même pour la GRC. Lorsqu'une personne termine avec succès sa formation, elle reçoit un certificat attestant qu'elle est formée en techniques policières, et ce certificat est valide dans n'importe quel corps de police au Canada. Il est important de maintenir les normes.

Nous prenons une approche différente sur le plan de l'organisation, en ce sens que nous faisons une révision complète du curriculum à Regina afin d'avoir plus de temps pour la formation en ligne,

ce qui va nous faire gagner de trois à quatre semaines. Cela va nous permettre d'accueillir plus de troupes à la Division Dépôt, soit notre académie. Nous pourrions ainsi atteindre les objectifs prévus pour la première, la deuxième et la troisième année.

Il ne faut pas oublier non plus qu'énormément de policières et de policiers d'expérience se joignent à l'organisation. Dans les deux dernières années, de 150 à 176 personnes ont pu bénéficier de l'expérience de ces gens.

Lorsque nous augmentons les troupes à la Division Dépôt, nous pouvons retirer nos gens qui font de la police de première ligne et qui ont de l'expérience pour les faire travailler au sein de la police fédérale.

La structure se met en place, et nous sommes en train d'évaluer s'il est nécessaire d'ouvrir un deuxième centre de formation pour les agents. Cela dit, nos normes demeurent les mêmes.

Jacques Ramsay: Monsieur le ministre ou madame O'Gorman, voulez-vous ajouter quelque chose?

Erin O'Gorman: L'Agence prévoit que 80 % des 1 000 nouveaux employés seront des agents armés, tandis que 20 % seront des employés opérationnels, c'est-à-dire qu'ils seront responsables du ciblage et de la formation. C'est ainsi qu'ils seront répartis.

À Rigaud, nous avons la capacité de former environ 250 recrues au cours des deux premières années et d'en former 300 l'année suivante. Nous disposons à ce jour d'un bassin de 300 personnes qualifiées qui peuvent aller à Rigaud dans six semaines. Nous prévoyons accueillir 400 étudiants cette année, qui sont nos meilleurs candidats pour la formation.

Je n'ai aucune inquiétude quant à la provenance des agents. Nous allons travailler avec d'autres ministères pour recruter du personnel opérationnel, comme mes collègues ici, qui travaillent dans les domaines du renseignement et du ciblage.

[Traduction]

Nous sommes prêts à aller de l'avant. Nous disposons de personnel qualifié, et nous avons la capacité nécessaire au sein du collège. En fait, comme notre taux d'attrition est légèrement inférieur cette année, notre capacité actuelle est supérieure à ce que nous avions prévu.

[Français]

Jacques Ramsay: Je vous remercie de votre réponse. Ça me rassure beaucoup.

De l'autre côté de la table, on vit dans un monde de licornes. On pense qu'on peut engager 1 000 personnes du jour au lendemain. Évidemment, ce n'est pas si simple que ça. Je suis donc content de voir que vous avez un plan.

Monsieur le ministre ou monsieur Dakalbab, j'aimerais en savoir davantage sur l'avancement du projet au Cap-Breton.

Y a-t-il de bons résultats?

Je vous invitais également à répondre à la question concernant le test de compétence.

Le président: Vous disposez de 30 secondes.

Talal Dakalbab (sous-ministre adjoint, Sécurité communautaire et de la réduction du crime, ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile): Je remercie le député de la question.

Comme nous l'avons expliqué, le projet pilote a d'abord pour but de tester le système de A à Z. Présentement, nous sommes contents de voir que des gens se sont inscrits et que plusieurs demandes ont été complétées.

La prochaine étape consistera à fixer des rendez-vous pour la collecte des armes à feu, qui sera suivie du versement des compensations et de la destruction des armes à feu. Le projet va bon train après une semaine de mise en œuvre, et nous sommes très heureux de voir ça.

En ce qui concerne le reste, notamment la formation, tout avance bien. Une fois le projet pilote terminé, un rapport public sera publié pour présenter ce qui a été accompli à cet égard, les corrections apportées ainsi que les prochaines étapes.

J'espère que cela répond à votre question.

• (1320)

Le président: Merci beaucoup.

Cela met fin au temps qui nous était alloué avec les témoins aujourd'hui. Au nom de tous les députés, je tiens à les remercier d'avoir été parmi nous aujourd'hui. Nous leur sommes très reconnaissants du travail qu'ils ont fait pour préparer cette séance ainsi que pour tout ce qui a été fait pendant la rencontre. Je leur demande donc de sortir assez rapidement, car nous avons des questions administratives à traiter entre nous.

Pour les députés et les équipes, sachez que nous allons maintenant traiter de deux questions administratives, ce qui devrait être assez rapide. Le greffier nous a envoyé un projet de budget pour les études suivantes...

Je vais suspendre la séance pour quelques instants.

• (1320)

(Pause)

• (1320)

Le président: Chers députés, nous avons besoin de vous. Nous allons faire ça le plus rapidement possible.

[Traduction]

Permettez-moi de passer en revue un élément, puis un deuxième immédiatement après.

[Français]

Le premier point est au sujet du budget pour les études dont nous sommes responsables. Le greffier nous a envoyé un document pour lequel il a besoin de notre approbation. Il s'agit d'un montant de 10 000 \$ pour l'étude sur la gestion de la frontière et d'un montant de 500 \$ pour celle sur le mandat et les priorités du ministre.

Le Comité est-il d'accord?

Des députés: D'accord.

Le président: Le deuxième point est évidemment au sujet du projet de loi C-8. Nous avons besoin d'établir de quelle manière nous allons travailler au cours des prochaines semaines.

[Traduction]

La semaine prochaine, nous ne serons pas à Ottawa, ce qui rendra la coordination de notre travail plus difficile. J'aimerais connaître votre opinion sur le nombre de réunions que nous organiserons pour ce projet de loi.

[Français]

Monsieur Ramsay, vous avez la parole.

Jacques Ramsay: Monsieur le président, à ce sujet, nous aimerions déposer la motion suivante:

Que, en relation avec l'étude du projet de loi C-8, Loi concernant la cybersécurité, modifiant la Loi sur les télécommunications et apportant des modifications corrélatives à d'autres lois, le Comité consacre trois réunions aux comparutions des témoins, incluant une réunion avec le ministre de la Sécurité publique;

que la date limite pour la présentation des amendements soit fixée au jeudi 13 novembre 2025 à 12 h 00 HE;

et que le Comité commence l'étude article par article du projet de loi C-8 le mardi 18 novembre 2025 et y consacre deux réunions.

Je peux la lire en anglais, si vous voulez.

[Traduction]

Le président: La motion devrait-elle être lue en anglais?

Frank Caputo: Non, j'ai entendu l'interprétation.

• (1325)

Le président: D'accord. C'est bien.

Monsieur Caputo, la parole est à vous.

Frank Caputo: S'agit-il d'une motion sur laquelle nous allons voter aujourd'hui, ou est-ce simplement un avis de motion?

Le président: Il est possible de voter sur la motion. Compte tenu de l'urgence relative du travail du greffier, du travail préparatoire, on nous demande évidemment d'examiner le projet de loi C-8.

Si tel est l'avis du Comité, nous pouvons mettre la motion aux voix aujourd'hui.

Frank Caputo: Monsieur le président, je pose cette question parce que je crois que certains membres du Comité ont pris votre exhortation à quitter la salle au pied de la lettre. J'étais à vos côtés. Cette motion me préoccupe, et je n'ai pas peur d'énumérer mes préoccupations. Je ne veux pas parler au nom de Mme DeBellefeuille, car je suis sûr qu'elle aura des observations à formuler à ce sujet.

J'ai des inquiétudes concernant les délais, mais j'ai également des inquiétudes concernant les trois réunions. Nous avons échangé des messages, monsieur le président, et je le répète, je ne vais pas parler en votre nom. Mme DeBellefeuille et moi avons également échangé des messages, mais je ne vais pas parler en son nom.

Cependant, je sais que ce projet de loi a été adopté la dernière fois. Il s'agit néanmoins d'un projet de loi très technique, qui nécessite un examen approfondi. En réalité, nous aurions essentiellement une réunion avec le ministre et, je présume, avec les fonctionnaires, puis deux réunions avec les intervenants. Si nous avons deux réunions avec les intervenants, cela exigera littéralement quatre heures. Si nous avons deux ou trois intervenants par groupe d'experts, nous entendrons de huit à 12 personnes au sujet du projet de loi concernant la cybersécurité, qui est non seulement très technique, mais aussi très vaste. Un certain nombre d'organisations ont rédigé ce que j'appellerais des lettres d'opinion, par exemple. Elles ont déclaré qu'elles éprouvaient des inquiétudes au sujet de ce projet de loi. Je peux vous dire dès maintenant que de ce côté-ci de la salle, c'est-à-dire du côté conservateur, je connais un certain nombre de personnes qui aimeraient participer aux travaux du Comité. En fin de compte, j'estime que deux réunions est un nombre beaucoup trop faible pour un projet de loi aussi important.

L'autre problème que me pose cette motion, c'est le fait que le ministre était censé comparaître devant nous pendant deux heures aujourd'hui, mais il n'est resté que 75 minutes. Nous devons donc rattraper ces 45 minutes manquantes d'une manière ou d'une autre, et ces 45 minutes devront être rattrapées d'une manière qui ne coïncide pas simplement avec le projet de loi C-8. Le Comité souhaitait que le ministre soit présent pendant deux heures et, non seulement cela, mais d'après mon expérience, lorsqu'un ministre comparait, nous pouvons généralement interroger ses hauts fonctionnaires pendant l'heure qui suit. Dans le cas présent, les hauts fonctionnaires ont été interrogés en même temps que le ministre. Il est clair que nous avons d'autres questions à poser aux hauts fonctionnaires, car nous n'avons pas vraiment eu le temps de leur poser des questions.

En outre, la motion ne tient pas compte des 45 minutes de plus que nous sommes censés passer avec le ministre. Je pense que, de toute évidence, la venue du ministre ne nous pose pas de problèmes. Je n'ai aucune objection à ce que le ministre vienne témoigner; il devrait le faire, mais en fin de compte, nous avons besoin de le rencontrer pendant 45 minutes de plus, et nous avons besoin de lui pour étudier le projet de loi C-8. À mon avis, nous devons également inviter d'autres intervenants. Je sais qu'un certain nombre de professeurs de droit, par exemple, s'opposent à cette mesure législative. J'ai récemment reçu des lettres à ce sujet — même si je comprends que nous recevons des lettres à propos d'à peu près tout.

Monsieur le président, en fin de compte, nous avons besoin de temps pour étudier cette question de manière appropriée. J'ai l'impression que la question de la présence du ministre pendant deux heures a été mise de côté. J'ai également l'impression que nous

n'avons absolument aucun plan quant à la date où il comparaitra de nouveau.

● (1330)

Monsieur le président, vous m'avez dit que nous devons tenir compte de l'emploi du temps du ministre. Je ne crois pas que le ministre nous ait proposé d'autres dates pour rattraper les 45 minutes manquantes. En fin de compte, je suis curieux de savoir quand nous obtiendrons une réponse de sa part.

Un député: Pouvons-nous suspendre la séance?

Frank Caputo: Nous pouvons certainement le faire, à condition que j'aie toujours la parole quand nous reprendrons nos travaux.

Le président: Nous pouvons discuter plus longuement de cette question.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques secondes.

● (1330)

(Pause)

● (1330)

[Français]

Le président: Nous reprenons brièvement la réunion pour y mettre fin, parce qu'il est tard.

Je crois qu'il y a un consensus quant au besoin de travailler davantage sur les plans pour la suite.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>